

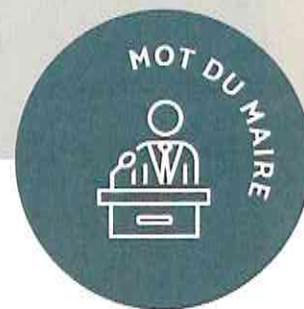


# BULLETIN MUNICIPAL

RETROSPECTIVE ANNÉE 2023



# MOT DU MAIRE



Chères Luxoises, chers Luxois,

Vous êtes venus nombreux à la cérémonie des vœux du maire, rendez-vous annuel de rencontres, d'échanges et de convivialité. Je vous en remercie.

Durant cette cérémonie, j'ai eu l'occasion d'évoquer nos différents projets liés aux projets d'aménagements répartis Chemin de Bonvaux, rue de la Gare, Chemin de la Forge et rue de la Venelle ; Environ 19 nouvelles maisons devraient voir le jour ces prochaines années. De quoi assurer les effectifs pour notre école municipale et un dynamisme encore accru pour la vie associative.

Afin de lutter contre les pics de chaleur au sein de notre école, nous allons supprimer la chaudière fioul et la remplacer par une pompe à chaleur réversible avec pose de panneaux solaires en toiture.

Nous espérons également la réouverture de notre café-restaurant au cours du premier semestre 2024.

Je tiens à remercier nos associations, la société civile dans son ensemble, les entrepreneurs et vous tous pour vos initiatives en faveur de notre village tout au long de l'année.

Merci à nos agents au service de tous, toute l'année ainsi qu'à tous les élus du Conseil municipal pour leur engagement sincère !

**Je vous souhaite une agréable lecture et surtout une très belle année 2024 pour vous et pour vos proches.**

Votre maire  
Renaud LEHMANN



# LUX - HISTOIRE DU VILLAGE

**Le village de Lux, bordé d'un côté par la Tille et de l'autre par la venelle tient son nom de Lucus : "Bois de petite étendue".**

723 Lucus « bois de petite étendus », 870 Lencis, 1020 Lu, 1183 1186 Lucium, 1392 LUX.

Depuis 307, il semblerait que des celtes furent obligés de s'installer sur le site de Velours. L'étymologie du nom **velours**, donné à la forêt, vient d'une localité disparue appelée au XII<sup>e</sup>, Volort. Cette localité située au cœur de la forêt pourrait être la capitale des Attuariens (colonie de francs, originaire de Catte) nommés Antua.

En 1186, le Duc Hugues III donna en fief le domaine de Lux à Guy de Til-chalain. Le domaine restera propriété des seigneurs de Til-Châtel jusqu'en 1443.

En 1513, les Suisses envahirent Lux, et en 1576, les Reîtres firent de même. En 1595, Henri IV fit réunir tous les seigneurs dévoués à sa cause au domaine de Lux afin de supplanter la ligue. On raconte qu'Henri IV récompensa Dame Alix de l'avoir aidé, en lui offrant la rente d'une ferme nommée par la suite « **Dame Alix** ».

En 1668, Claude de Housset, marquis de Til-Chatel et Marie d'Aguesseau obtinrent la baronnie de Lux. N'ayant pas d'héritier direct, ils offrirent en cadeau à leur nièce Catherine d'Aguesseau, sœur du chancelier Charles-Marie, comte de Saulx-Tavannes, ils reconstruisent **le château et une chapelle** dans le parc (1731).

Le dernier duc de Saulx de Tavannes, Roger Gaspard Sidonie, mit fin à ses jours le 11 novembre 1845. Le château de Lux revint alors à la famille Soragna, héritier des Saulx de Tavannes par les femmes.

De 1882 au 2 mars 1969, la commune a été traversée par la **ligne de chemin de fer de Troyes à Gray**, qui, venant de la gare de **Til-Châtel**, s'arrêtait à la gare de la commune, contournait le village par le sud, et ensuite se dirigeait vers la gare de **Bèze**.

La gare, dont les bâtiments sont encore présents de nos jours, était située au sud en limite de village. 1914, 4 trains s'arrêtaient chaque jour à la gare d'Is-sur-Tille dans le sens Troyes-Gray et 4 autres dans l'autre sens.

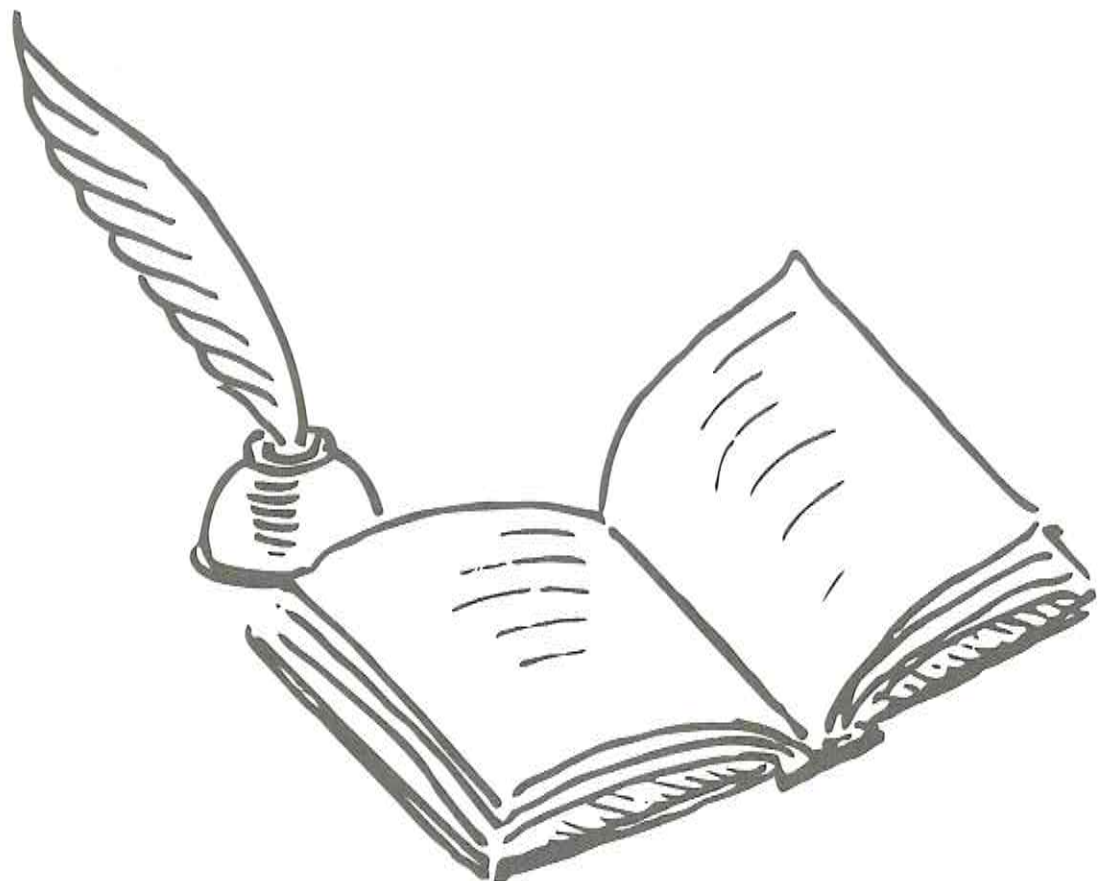
À une époque où le chemin de fer était le moyen de déplacement le plus pratique, cette ligne connaissait un important trafic de passagers et de marchandises.

À partir de 1950, avec l'amélioration des routes et le développement du transport automobile, le trafic ferroviaire a périclité et la ligne a été fermée le 2 mars 1969 au trafic voyageurs. Encore en place, elle est utilisée épisodiquement pour un service de maintenance.

Les prospections aériennes et les fouilles archéologiques ont révélé l'existence d'un site gallo-romain d'une superficie de 9 ha. Le site présente de grands bâtiments organisés autour de cour. Les fouilles et prospection ont révélé la présence de maçonneries importantes, de mosaïques, d'hypocaustes et d'adductions d'eau. La nature exacte du site n'est cependant pas aisée à préciser. Le site ne constitue pas une agglomération ordinaire et ressemble plutôt à une très grande villa.

Toutefois les bâtiments résidentiels de la pars urbana manquent et seule semble attestée la résidence d'un vilicus. La présence d'un bras fossile de la Tille le long de bâtiments et le plan de certains bâtiments peut laisser penser qu'il s'agit d'entrepôt liés à la navigation fluviale.

À partir de 1917, le village abrita l'un des plus grands hôpitaux vétérinaires de France, destiné aux chevaux et mis en place par l'armée américaine. Il se trouvait sur la route de Spoy, près de la Tille et de la voie de chemin de fer, afin de communiquer avec le camp et la gare régulatrice d'Is-sur-Tille<sup>8</sup>.





# PATRIMOINE DE LUX



**LE CHÂTEAU**

Toute la façade est de style renaissance.

**Les princes de Condé** ajoutèrent à la façade ouest deux tours carrées, et remplacèrent l'escalier par un autre d'époque Louis XIII.

**Au XVIII<sup>e</sup>**, les Saulx de Tavannes firent rénover le château par l'architecte Lejolivet. Il construisit la chapelle des Trois Rois de style Louis XVIII<sup>e</sup>.

**Au XIX<sup>e</sup>**, la dernière duchesse de Saulx de Tavannes, fit détruire le pont levis et combla les fossés. Sa fille modifia les appartements, ajouta deux cheminées de style renaissance, et des gargouilles à la façade.

**Depuis 1979**, les nouveaux propriétaires, entreprirent une restauration minutieuse, afin de restituer à ce magnifique édifice toute sa splendeur.

L'église est située sur l'emplacement de l'ancienne chapelle

**En 868**, c'était la chapelle saint martin qui dépendait du diocèse de Langres.

Elle fut détruite, **l'église actuelle date du XIII<sup>e</sup>** ; elle est de style gothique primitif parfaitement représenté par les colonnes en trèfles du chœur, les chapiteaux et une belle piscine. On remarque un crucifix au-dessus de l'entrée qui est, par son art primitif, antérieur au XIII<sup>e</sup>. Il proviendrait de la première chapelle.



**L'ÉGLISE**



**LE VANNAGE**

Le vannage sert au réglage du débit de l'eau.

La Tille est issue de plusieurs ruisseaux qui prennent leur source sur le plateau de Langres en Côte-d'Or et en Haute-Marne, et confluent en amont de Marey-sur-Tille ; cependant l'appellation de Tille tout court désigne celui qui prend sa source à Salives, Côte-d'Or (il y a également la Tille de Bussièrès, celle de Villemoron, de Villemivry et le Ruisseau des Tilles).

Elle se jette dans la Saône en rive droite, à Les Maillys dans le département de la Côte-d'Or.



**LA FONTAINE**

**« L'enfant à la coquille »**

Il est l'œuvre du sculpteur Hubert Lavigne (1818-1882, il existe 4 répliques de cette statue en France mais la nôtre est identique à celle de la rue Charlemagne à Paris qui date de 1840 avec sa vasque et les poissons qui la soutiennent et par la bouche desquels ressort l'eau qui tombe dans la vasque.

**Inauguration le 20 mai 1923**

A l'ouest du pont de la Tille, un portique monumental, de près de dix mètres de haut, véritable arc de triomphe dont la croix de Guerre, magnifiquement amplifiée, occupe la clé de voûte, et où les étendards, en faisceaux ou en ligne, flottent allègrement.



**LE MONUMENT  
AUX MORTS**



**LA FERME  
DE FONTENOTTE**

La ferme n'est pas située sur notre commune, mais sur celle de Til Châtel. Néanmoins elle a joué un rôle non négligeable dans l'histoire de notre petit village. Encore aujourd'hui, les sources ou petites fontaines qui l'avoisinent et qui lui ont donné son nom alimentent Lux en eau potable.

Aujourd'hui le village est alimenté par la source de belle-fontaine.





# CONTES ET LÉGENDES

## **Fontenottes :**

Comme beaucoup de sources ou de fontaines en France. Celles de Fontenottes abritent une divinité ou un saint bienfaisant qui se charge de guérir ou de prévenir quelques-uns des maux qui frappent l'humanité.

Ainsi, jusqu'au début du XXème siècle, les mères de Til-châtel, Gémeaux et Lux venaient à Fontenottes évoquer ST Pétronille et ST Pérégrin pour leurs enfants fiévreux. Très souvent, elles étendaient les langes de l'enfant malade sur l'eau. S'ils coulaient au fond, la pauvre mère savait qu'il fallait préparer ses vêtements de deuil.

## **La tour du diable :**

Un baron impécunieux voulut vendre son âme au démon, moyennant quoi celui-ci remplit sa botte d'écus d'or.

Le diable se mit à rire et répondit :

« J'espère que tu n'oublies pas ce que cela signifie de passer un marché avec moi ».

Le baron répondit :

« Non bien sûr, mais remplis ma botte de pièces d'or et j'accepte de te livrer mon âme »

Mais le baron, un petit malin, avait enlevé la semelle et placé sa botte sur un trou communiquant avec une vaste salle inférieure. Au chant du coq, le diable n'était pas arrivé à remplir la botte tandis que la salle du château était remplie d'écus à la grande satisfaction du baron. Le diable qui avait trouvé plus malin que lui s'enfuit furieux avec un porte-monnaie bien plus léger.

## **Le creux du diable :**

Par un de ces beaux dimanches d'automne, l'un des seigneurs de Lux décida de se rendre à la chasse plutôt que d'assister à l'office du matin.

Quand les cloches sonnèrent l'annonce de la messe. Il était déjà bien loin dans la forêt et engageait la poursuite d'un superbe cerf. Soudain, se présenta un étrange veneur vêtu de blanc et monté sur un beau cheval blanc qui demanda à notre seigneur d'une voix sévère et pleine de reproches, ce qu'il faisait à cette heure du dimanche à poursuivre un cerf pendant que ses sujets étaient à l'office. Mais notre seigneur lui répondit d'un ton tranquille qu'il préférait de loin la chasse et qu'il n'avait pas de temps à perdre car son cerf allait lui échapper. Alors le veneur blanc avertit le seigneur de retourner sur ses pas et de rejoindre dans l'instant ses sujets. Mais notre seigneur se moqua de cet avertissement et continua sa course malgré l'insistance du veneur qui lui répétait encore une fois que ce cerf le conduisait sur le chemin de sa perte.

Notre seigneur était à nouveau sur le point de rattraper le cerf, quand un deuxième veneur, cette fois vêtu de noir et monté sur un étalon noir d'une rare beauté lui coupa la route entenant le même discours que le veneur blanc.

Notre seigneur décidément entêté, lui répondit qu'il n'en avait rien à faire et que ce n'était que quelques paroles sans importance. C'est alors que le veneur noir en riant, lui dit qu'il aurait dû suivre les conseils du veneur blanc. A peine avait-il achevé ces mots que la terre s'ouvrit en un gigantesque trou béant, entraînant dans ses entrailles notre seigneur et sa monture.

### **Disparition de la comtesse de Saulx Tavannes (Marie Catherine Daguesseau)**

Au XVIIIe, la comtesse de Saulx Tavannes se retira dans sa chambre, sa nièce couchant devant la porte dans le couloir.

Le lendemain matin, celle-ci était évanouie et folle devant la porte toujours close. La porte fût alors forcée. La comtesse avait disparu. Ils sondèrent murs et plafonds, on vérifia la sollicité des barreaux de fenêtres très serrés ; mais la comtesse s'était belle et bien envolée !

Les explications avancées évoquent les sortilèges de bohémiens.





# MUNICIPALITÉ



## MAIRE

**LEHMANN Renaud**  
**06.81.65.33.78**

## ADJOINTS

**CARTAUT Fabrice 06.86.32.68.58**  
**BACHELARD Muriel 06.77.04.57.25**  
**TOURNOIS Aurélie 06.64.10.07.16**  
**POUTEAUX Christel 06.83.20.90.30**

## CONSEILLERS

**BACHOTET Nicolas**  
**DENIZOT Fabien**  
**DUFOUR Olivier**  
**GUERARD Guillaume**  
**LE GOFF Emilie**

**MANSON Philippe**  
**OLLMAN Alexandre**  
**PARIZOT Andrée**  
**RONDOT Marie-France**



**FLORENCE VALA**

**Secrétaire détachée par la COVATI**

**Tel : 03 80 75 35 46**

**Courriel : contact@mairie-lux21.fr**

lundi	14h - 17h
mercredi	14h - 17h
vendredi	9h - 12h



**DENISE SIRDEY**

**Agent de service postal, d'entretien  
des bâtiments communaux  
Détachée à la cantine scolaire**

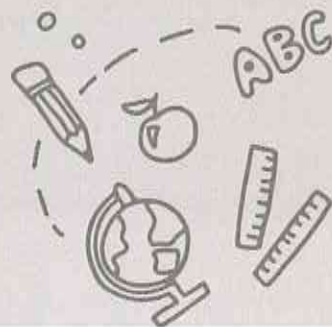
lundi	15h30 - 16h30
mardi / jeudi	8h - 10h
mercredi	17h - 19h
vendredi	8h - 11h



**Brigitte BRION**

**ATSEM**

**Agent à la cantine scolaire**



**Christophe CHATILLON :**

**Employé technique polyvalent  
Entretien le village,  
l'ensemble du parc immobilier  
communal et le réseau d'eau  
et d'assainissement.**

**Tel : 07 49 62 81 87**



# SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente est équipée :

- d'une cuisine ;
- d'un four de remise en température ;
- d'un frigo ;
- d'une cafetière professionnelle ;
- de la vaisselle ; - Un accès PMR
- d'une cour fermée ;
- d'une friteuse (**en option et à utiliser à l'extérieur pendant la période estivale**) ⚠

La surface de la salle est de 70 m<sup>2</sup> (capacité maximale est de 60 personnes assises). **Elle est accessible aux PMR.**



FORFAITS	ENTREPRISES ASSOCIATIONS LUXOISES	USAGE FAMILIAL LUXOIS	EXTÉRIEURS
1/2 journée	Gratuit	30 €	50 €
1 journée	Gratuit	90 €	120 €
Du vendredi soir au dimanche	Gratuit	150 €	200 €
+ Location friteuse	Gratuit	30 €	55 €

Gratuité d'une demi-journée dans le cadre d'un décès d'un habitant du village.

Ménage à la charge de l'utilisateur.



# COMMISSIONS COMMUNALES

## **Commission ouverture des plis et des marchés :**

**Responsable :** Renaud LEHMANN

Titulaires : Nicolas BACHOTET – Muriel BACHELARD – Fabrice CARTAUT – Fabien DENIZOT – Alexandre OLLMANN et Marie-France RONDOT

## **Commission Bois Forêts et chemins :**

**Responsable :** Fabrice CARTAUT

Titulaires : Fabien DENIZOT – Philippe MANSON – Christel POUTEAUX et Marie-France RONDOT

## **Commission Fêtes et Cérémonies :**

**Responsable :** Aurélie TOURNOIS et l'ensemble du conseil municipal

## **Commission Travaux Eau et Assainissement :**

**Responsable :** Muriel BACHELARD

Titulaires : Nicolas BACHOTET – Fabrice CARTAUT-Emilie LE GOFF et Olivier DUFOUR

## **Commission Finances et comptabilité publique :**

**Responsable :** Marie-France RONDOT

Titulaires : Nicolas BACHOTET et Emilie LE GOFF

## **Commission Communication et Relations publiques :**

**Responsable :** Muriel BACHELARD

Titulaires : Nicolas BACHOTET – Philippe MANSON et Marie-France RONDOT

## **Commission Affaires scolaires :**

**Responsable :** Christel POUTEAUX

Titulaires : Fabien DENIZOT – Andrée PARIZOT et Marie-France RONDOT

## **Commission Enfance – Jeunesse Vie associative et culturelle :**

**Responsable :** Aurélie TOURNOIS

Titulaires : Olivier DUFOUR – Guillaume GUERARD – Emilie LE GOFF et Christel POUTEAUX ;

## **Commission Espace vert et fleurissement :**

**Responsable :** Aurélie TOURNOIS

Titulaires : Alexandre OLLMANN – Andrée PARIZOT – Christel POUTEAUX et Marie-France RONDOT

## **Commission Logements :**

**Responsable :** Guillaume GUERARD

Titulaires : Olivier DUFOUR – Christel POUTEAUX -Aurélie TOURNOIS ;

## **Commission Nitrates :**

**Responsable :** Nicolas BACHOTET

Titulaires : Muriel BACHELARD – Emilie LE GOFF – Fabrice CARTAUT - Christel POUTEAUX – Fabien DENIZOT ;



# COMMISSIONS INTERCOMMUNALES (COVATI)

**Commission Finances, transferts de compétences, mutualisation :**

Marie France RONDOT –Renaud LEHMANN – Nicolas BACHOTET ;

**Commission Tourisme, culture :**

Marie France RONDOT ;

**Commission Petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire, éducation :**

Christel POUTEAUX ;

**Commission Développement économique, emploi, aménagement du territoire :**

Fabrice CARTAUT – Nicolas BACHOTET ;

**Commission Transition énergétique, SPANC, eau et assainissement, GEMEP, déchets :**

Muriel BACHELARD – Fabien DENIZOT ;

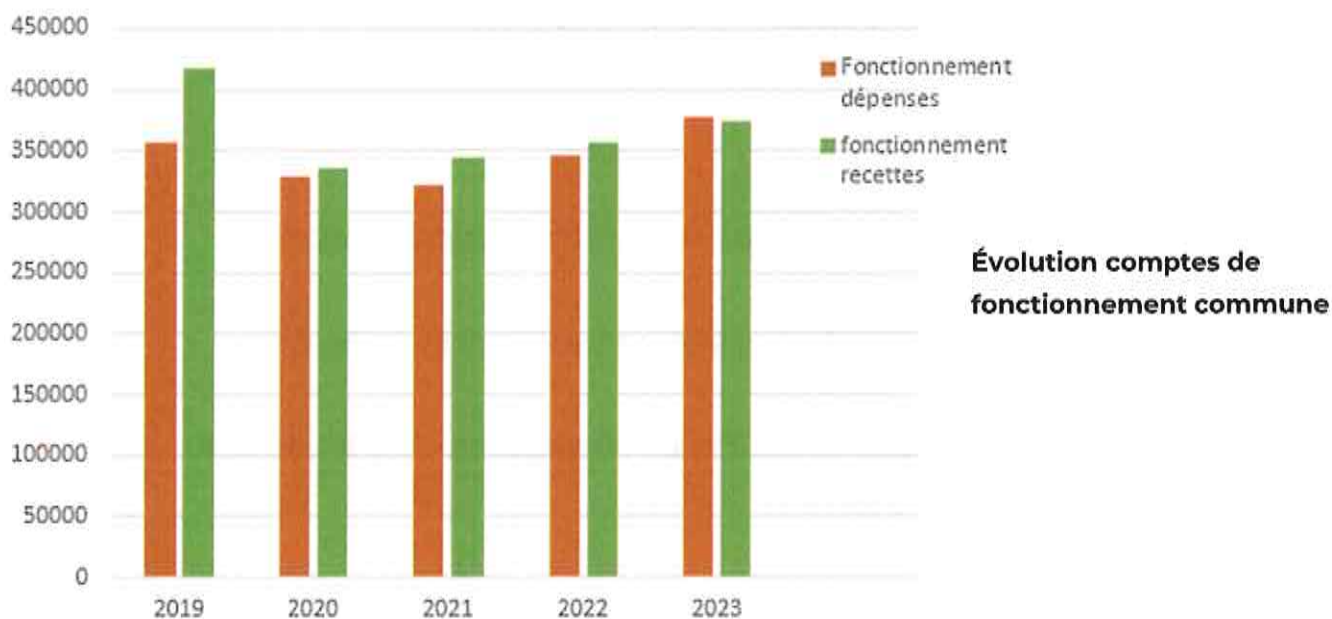
**Commission Sports, vie associative :**

Emilie LE GOFF ;

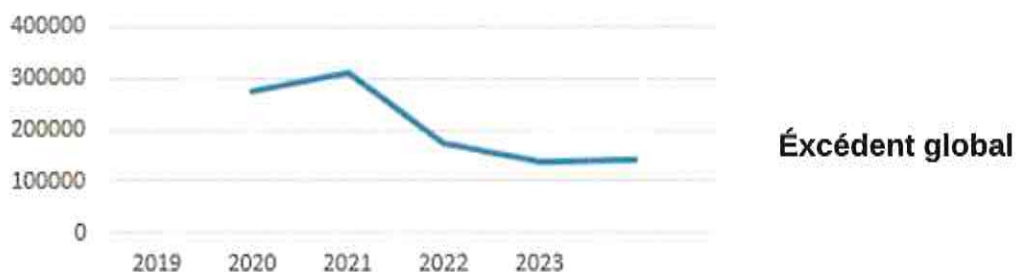
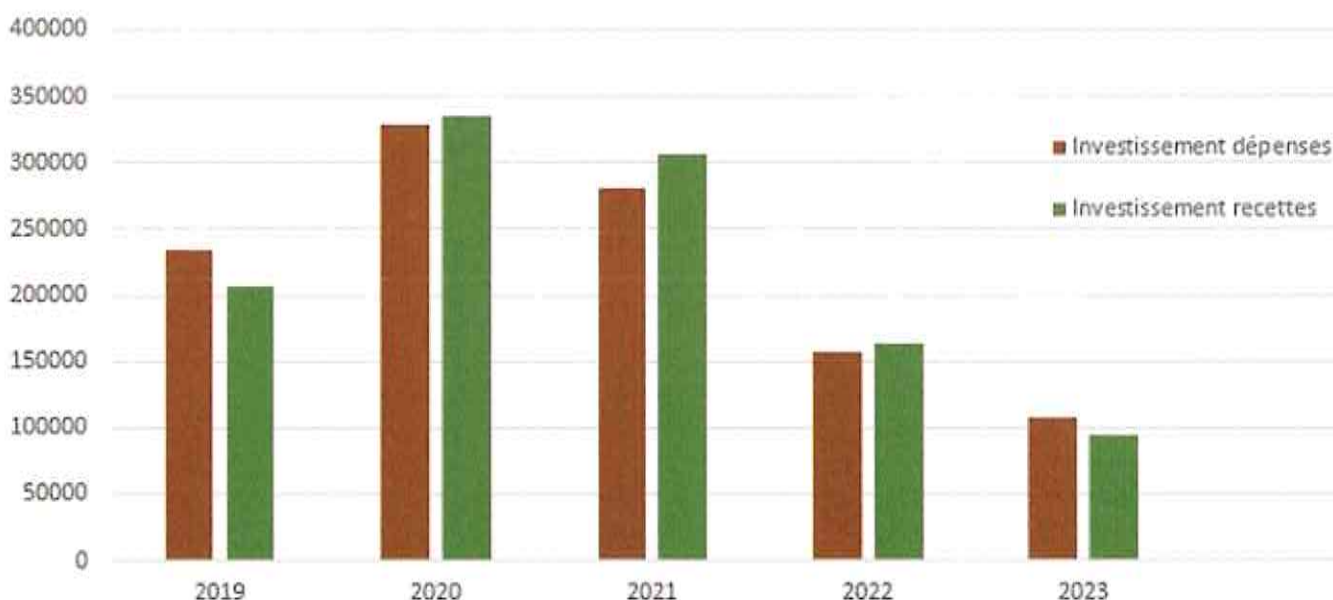
# COMPTES ADMINISTRATIFS

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE au 31 12 2023

PREVISIONNEL CLOTURE MARS 2024



## Évolution comptes d'investissement



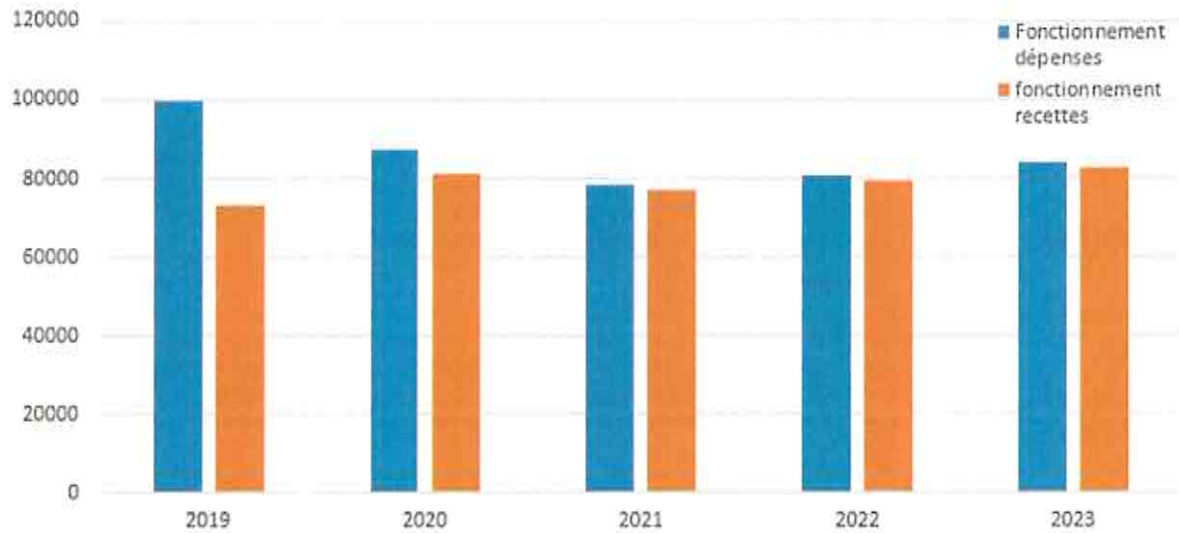


# COMPTES ADMINISTRATIFS

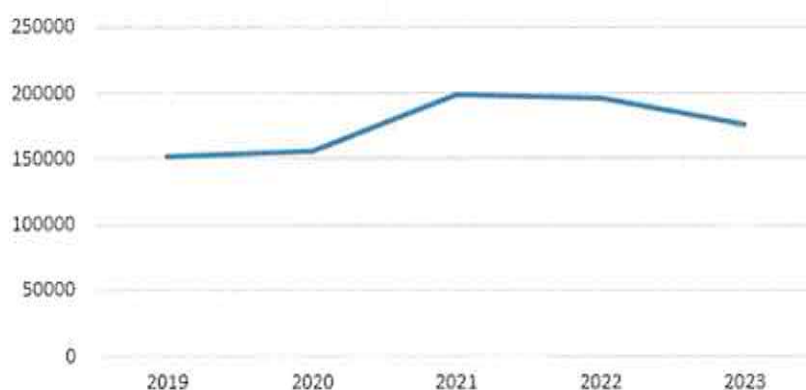
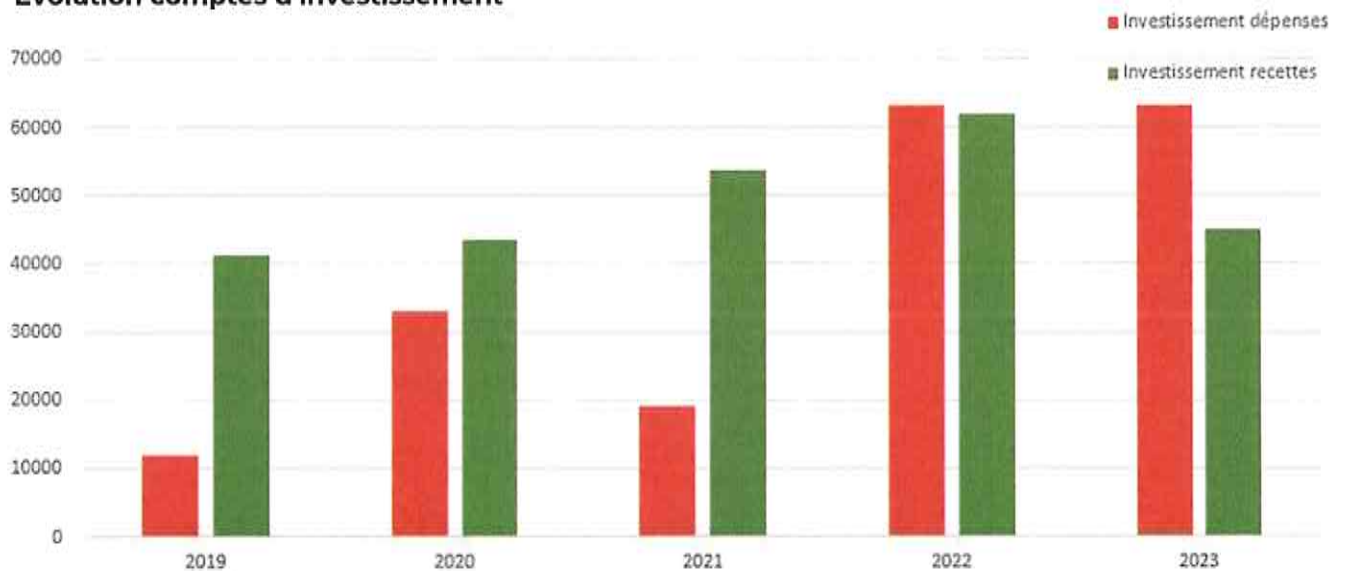
COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT

Au 31 12 2023

## Évolution comptes de fonctionnement



## Évolution comptes d'investissement



Excédent global

# ÉLECTRICITÉ

## LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

### SICECO TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

#### Qui sommes-nous ?

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

### QUE FAIRE EN CAS DE DÉGÂT ÉLECTRIQUE ?

Coupages électriques, surtension, sous-tension, les problèmes électriques sont variés et peuvent être parfois lourds de conséquences tant pour vos appareils que pour vos installations. Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, vous aide à y voir plus clair afin de bien diagnostiquer le problème et savoir qui contacter.

#### LES DIAGNOSTICS

##### COUPURES

Vos appareils électriques s'arrêtent de manière inattendue ? Il s'agit de coupures, autrement dit le réseau ne fournit plus d'électricité. Il existe les coupures longues (> à 3 minutes), les brèves (> à 1 minute) et les coupures très brèves (< à 1 seconde). Ces dernières sont les plus perturbantes.

Les coupures peuvent engendrer des dégâts sur les appareils électroniques sensibles ou des pertes de production. Si ces derniers peuvent être indemnisés, mieux vaut prévenir en installant un onduleur.

##### SOUS-TENSION

L'intensité lumineuse de vos ampoules en fonctionnement diminue ? Vos appareils électroménagers tournent au ralenti ou se mettent en sécurité ? Votre four ne peut jamais fonctionner en même temps que votre lave-vaisselle ? Ces symptômes indiquent une sous-tension, généralement causée par un sous-dimensionnement du réseau de distribution d'électricité par rapport à la charge appelée.

Il n'y a pas de dégâts immédiats mais un risque d'usure prématurée de vos appareils.

##### SURTENSION

Les symptômes d'une surtension sont les mêmes que ceux constatés pour une sous-tension. À cela s'ajoutent de la chaleur et des bruits anormaux sans disjonction des fusibles de protection. Vos appareils électriques peuvent devenir hors-service.

##### INCENDIE

Une intensité trop forte, principalement suite à un coup de foudre, peut engendrer un incendie. Résultat, vos câbles sont fondus et vos appareils détruits.

#### LA PROCÉDURE



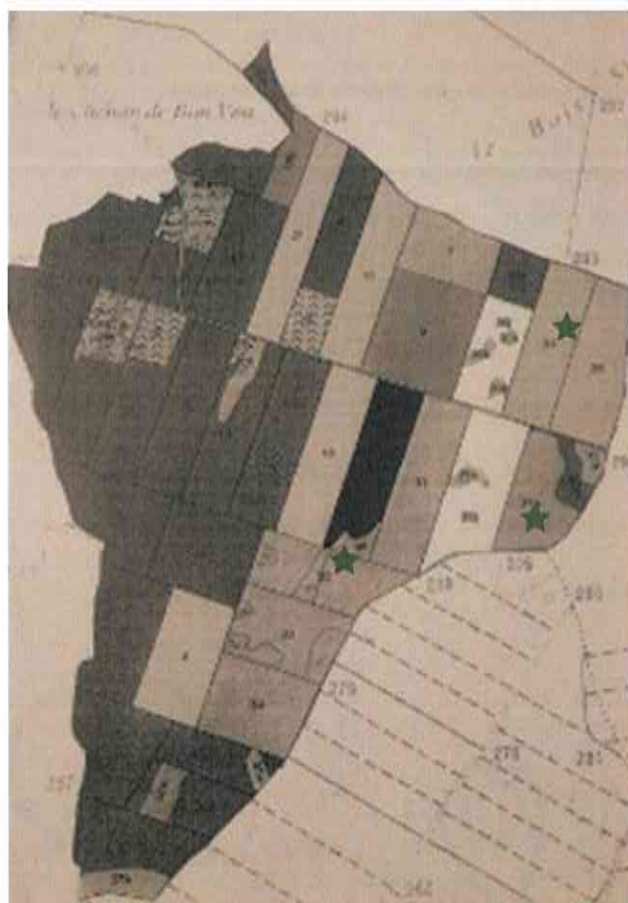


# LA FORÊT

La forêt purifie et améliore la qualité de l'air tout en filtrant les polluants nocifs, et réduit la pollution sonore.

Les bienfaits environnementaux des forêts profitent ainsi à tous les êtres vivants de la planète, et ne cessent de nous étonner, **ALORS RESPECTEZ LA** (arrêtez de déposer vos objets en emmenez les à la déchetterie).

**La forêt de Lux compte 218 ha de bois communaux soumis au régime forestier de l'O.N.F.**



**Les habitants de la commune ont droit, moyennant une redevance minimale, d'exploiter une partie de la forêt délivrée en affouages.**

Les affouages 2023 ont été mis en vente dans les coupes n°27-32-26.

Ce sont 25 affouagistes qui se sont inscrits cette année.

Le marquage a eu lieu le 08 novembre 2023. Tirage au sort le 18 novembre. 30 € l'affouage.

**« Aucune personne ne sera acceptée au tirage au sort des affouages si elle n'a pas été impérativement inscrite auparavant »**





# SE BALADER

IL FAIT BON SE BALADER ET PIQUE-NIQUER À LUX

Se garer sur le parking le long de la Tille, Rue de l'Égalité.

(D/A) S'engager dans le parc « entre les deux rivières » jusqu'au terrain de tennis

(1) prendre à gauche, traverser la route et prendre le « chemin de bonvaux »

(2) une fois arrivé au niveau du petit pont de la venelle prendre en face.

(3) Entrée dans le bois, aller tout droit jusqu'à la première intersection.

4) Prendre à gauche sur quelques mètres et tourner à droite jusqu'à la prochaine intersection .


(5) pour les plus courageux tourner à gauche jusqu'au lieu-dit « dame alix » et revenir par la route départementale. Sinon prendre à droite le chemin blanc et retour jusqu'au pont puis chemin de Bonvaux jusqu'au lavoir (arrêt pour des étirements au parcours sportif)





 Durée moyenne : **1h45min**


 Distance : **5.76 km**

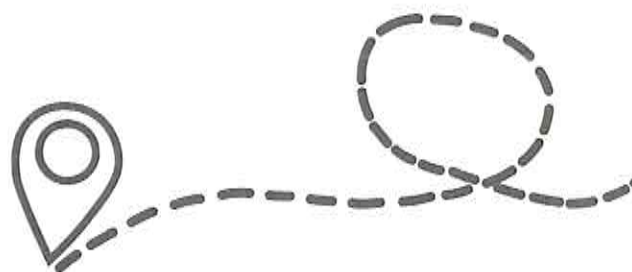
 Dénivelé positif : **35 m**

 Point haut : **288 m**

 Nombre de points : **11**

 Dénivelé négatif : **35 m**


 Point bas : **247 m**





## POUR LES PLUS COURAGEUX :


 Durée moyenne : **2h25min**


 Distance : **8.19 km**

 Dénivelé positif : **35 m**

 Point haut : **288 m**

 Nombre de points : **13**

 Dénivelé négatif : **34 m**

 Point bas : **247 m**

# POUR LES SPORTIFS

## PARCOURS SPORTIFS



## CITY STADE VERS L'ÉCOLE



Merci à tous de bien vouloir respecter les lieux et de ramasser les déjections de vos animaux. Cette année le panneau d'informations générales du city a été également vandalisé et n'a pas été remplacé pour l'instant pour une raison de coût.



# ÉCOLE 2022-2023

La vie de notre école ?



## HORAIRES :

**8h30 - 12h** (accueil de 8h20 à 8h30)  
**13h50 - 16h20** (accueil de 13h40 à 13h50)



## PROJETS POUR TOUS :

- Projet conte musical
- Défis (les enfants font leurs jeux) et travail tout au long de l'année sur le thème des jeux olympiques avec rencontre athlétique olympique en fin d'année avec cérémonie d'ouverture et de clôture).
- Blogs
- Rencontres USEP.
- Semaine du goût : ateliers avec tous les enfants et les 3 maitresses sur le thème des légumes : reconnaissance, dégustation, arts plastiques.



## AIDE AUX DEVOIRS :

(géré par la COVATI) **jeudi de 16h20 à 17h20.**  
Celle-ci a débuté le 10 octobre pour 5 enfants.  
3 bénévoles

**Le service d'aide aux devoirs est assuré par des bénévoles du village :**  
LAVOIGNAT Anne Marie, REUMAUX Jacques et Audrey COLLARDEY.  
L'équipe est renforcée par une personne extérieure, Mme BRISSARD Anne



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LA CANTINE :

Catherine ULH (responsable du périscolaire et de la restauration)  
Le **prix du repas** pour un enfant du territoire de la COVATI est de **3,30€**  
Le **temps d'accueil périscolaire** est assuré de **7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h30.**

## ACCUEIL EN CAS DE GRÈVE :

Un service minimum est mis en place par la mairie, il est assuré par Mmes Martine JOURNET, Florica CIBU, Aurélie TOURNOIS, Marie-France RONDOT, Anne-Marie LAVOIGNAT-et Christel POUTEAUX.

Le maire informe le conseil d'école que le système de chauffage à l'étage va être changé avec un système de pompe à chaleur réversible ce qui apportera une solution au problème de chaleur dans les salles en été.



**EFFECTIF 2024**

**60 élèves.**







### **POSTE Déléguée Départementale de l'Education National (DDEN) :**

#### **L'école est à la recherche d'un nouveau Déléguée Départementale de l'Education National (DDEN) :**

Le DDEN nommé par le Directeur Académique, est un bénévole partenaire de l'école publique qui veille aux bonnes conditions de vie des enfants et qui est membre de droit du conseil d'école. Il a un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents, la municipalité et les services académiques.



### **SERVICE CIVIQUE :**

L'école bénéficie d'un service civique, **Audrey COLLARDEY** est affectée à l'école élémentaire et effectue des missions administratives, elle participe à l'aide aux devoirs et accompagne les enfants dans leurs sorties notamment pour se rendre à la bibliothèque



### **PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE :**

La commune alloue à l'école un budget de **45€ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires.**

A cette aide s'ajoute la somme de **10€ par enfant pour l'achat de manuels, jeux, ressources numériques.**

S'ajoute la somme de **10€ par sortie** et par enfant pour le transport.

Enfin, une somme de **50€ par classe pour les abonnements.**

A ces sommes s'ajoute : Un budget pour gros équipement, 1 800€ sur 3 ans (600€ par classe).



### **PROJETS DES PARENTS DÉLÉGUÉS :**

- vente chocolat et de fromage en octobre/novembre,
- buvette tenue par les parents délégués lors du marché de Noël,
- vente de brioche en février,
- vente de plans au marché de printemps en partenariat avec la pépinière Pauffard.

**Les délégués de parents élus pour représenter les parents d'élèves sont pour cette année :**

**Mmes BORDET, LECURET, PETIT, CHAUMONNOT, PAILLEY, GARNIER.**



### **PROJETS DE L'ASSOCIATION LES P'TITS LUXOIS :**

- apéro-concert de rentrée en septembre,
- Lux'oween,
- vente de sapins en novembre,
- soirée de Noël,
- carnaval,
- marché de printemps le 5 mai 2024.

## PROJET COMPOSTAGE :

Mise en place d'une placette de compostage des restes d'assiettes du restaurant scolaire des écoles élémentaires et maternelle.

**Ce projet sera associé à une activité de jardinage animée dans le cadre de l'accueil périscolaire.**



Les acteurs de ce projet sont :

- Le pays Seine et Tilles, finance le projet
- Le SMOM, finance le projet et accompagne dans le choix de l'équipement.
- La COVATI, porte le projet,
- La mairie de LUX exploitante du site,
- Joëlle MASSON, maître composteur, est prestataire pour le Pays Seine et Tilles et SMOM.

**Les biodéchets seront transformés en compost au bout de un an environ. Ils pourront être utilisés sur les espaces verts de la commune dès cette date et dans le cadre d'ateliers de jardinage à l'école.**







Bacs de compostage à l'école de Marsannay-le-Bois

## COMPOSTAGE DES RESTES DE REPAS DES RESTAURANTS SCOLAIRES : LA COVATI EN AVANCE !

Depuis 2021, la Covati a engagé des initiatives en matière de **compostage des restes de repas de différents sites de restauration scolaire du territoire**, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM) et plusieurs municipalités.

Ainsi, deux ans après le lancement du site pilote de Gemeaux, c'est au tour des restes de repas de la **cantine de Spoy** de bénéficier de ce mode de gestion de proximité des biodéchets, grâce à la participation active de la municipalité et en complément des mesures développées contre le gaspillage alimentaire (voir article page 10).

À Spoy, depuis le 30 janvier 2023, 85 services ont participé au compostage des restes de repas, permettant ainsi de détourner **260 kilos de biodéchets** des ordures ménagères résiduelles.

Trois référents de site ont été formés par l'organisation Compos'Terra, qui nous accompagne également en vérifiant le bon fonctionnement du processus.

Au terme de ces 12 premiers mois, le compost issu des restes de la cantine scolaire de Spoy est désormais utilisable **pour les espaces verts** et, au terme de 18 mois, il le sera **pour les bacs de jardinage pédagogiques de l'école**.



Parallèlement, **un nouveau site** de compostage similaire a été déployé mi-septembre à proximité de la cantine scolaire de **Marsannay-le-Bois**, grâce aux financements obtenus de la part du Pays Seine-et-Tille en Bourgogne.

**Dans les mois qui viennent, d'autres initiatives identiques verront le jour à Lux, Til-Châtel et Marcilly-sur-Tille.**

La Covati s'organise ainsi pour répondre aux exigences prévues par la **loi AGEC**, dans le cadre du **tri à la source des biodéchets**, pour les équipements dont elle assure la gestion.



Florian Paquet  
Vice-président en charge de la transition  
énergétique, du SPANC,  
de la GEMAPI et des déchets





## CLASSE CE2 CM1 CM2



### De gauche à droite :

Noel Tom, Pilet Kessy, Aubry Jules, Rebeyre Léo, Leneveu Louis, Lalie Manon, Petit Nathan, Cailleaux Mélusine, Charles Alexis, Rigouby Ninon, Plat Océane, Beaulieu Maëllys, Guerard Luna, Bougrelle Elouan, Collardey Yann, Ferreira Noah, Zak Amélia, Aizier Jules, Popielarz-Lehmann Jean, Pailley Louisie, Guibert Margaux, Rigouby Lilly, Amiard Gaétan, Ferriez Manon, Lazaro Chloé et Noirost Valentin.

**Maitresse : Mme MASSON Mélanie**, maitresse des CE2 (11 élèves à mi-temps) CM1 et CM2 (15 élèves).

### Projets :

- Pétanque, gymnastique, jeux de lutte, triathlon
  - Rallye mathématiques proposé par l'OCCE de la GS au CM2.
  - Nettoyons la nature pour toutes les classes + travail sur les déchets en classe.
  - Sortie à la déchetterie et la Communauté des trois rivières pour les élèves élémentaire avec mise en place d'une collecte en leur faveur.
  - Sortie à Alésia le 21/11 sur le thème de l'histoire antique et de la mode gauloise.
  - Le 8/04 sortie pour les CE2 avec les CP, CE1 et maternelle sur le thème des jeux olympiques antiques
  - Visite de la mairie pour les CM
  - Projet liaison CM/collège.
  - Intervention de Bastien DEGRET, intervenant de la COVATI : séances rollers pour les CE2, CM en période 4.
  - Séances de natation en mai/juin pour les CE2, CM : entrée et transport financés par la COVATI
- Les parents qui souhaiteraient aider à encadrer les séances de natation devront passer un agrément auprès de la conseillère pédagogique.

## CLASSE CP CE1 CE2



### De gauche à droite :

Bougrelle Quentin, Jibrane Amir, Fontaine Elsa, Vaccaro Raffaele, Lecuret Maélie, Trampal Lili-Jade, Guibert Apolline, Ouhajjou Noham, Guyard Lucie, Angebault Hugo, Belleteix Louise, Lehmann Maéna, Ferriez Célia et Ollmann Lucie.

**Maitresse : Mme VERNOCHET Laurène**, Directrice et maitresse des 6 CP, 8 CE1, 11 CE2 (à mi-temps).  
Actuellement en arrêt maladie remplacée momentanément par **Mme OUKARA Solène**.  
Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme VERNOCHET.

### Projets :

- Le 8/04 sortie Alésia sur le thème des jeux olympiques antiques.
- Projet English Weekly pour CP/CE1 : pendant 8 semaines sur les deux premières périodes. Les classes reçoivent des vidéos en anglais et des pistes de travail. Régulièrement, les participants sont invités à publier une contribution en lien avec le thème proposé : un chant, un dialogue, une vidéo....

## CLASSE CE2 CM1 CM2



### De gauche à droite :

**1er rang devant :** Haley LAZARO, Léo-Paul TRAMPAL, Keloys PILET, Margaux MALNOURY, Hugo GUYARD, Djimmy AMARAL, Charlély ARNOUX, Alexis NOEL

**2ème rang au milieu :** Mélyne COLIN, Lana MARAS-GERVASONI, Isia LENEVEU, Emma-Louise TRAMPAL, Eléna VOILQUE, Célestin NOIROT

**3ème rang au fond :** Stella VACCARO, Léa LAW-KI, Sacha PAILLEY, Sacha VIGOT-DUPONT, Robin SEGUIN, Lya GUERARD

**Maitresse :** Mme **NAZAT Catherine**, Directrice et maitresse des Petite et Grande Section (20 élèves).

### Projets :

- Maths et patrimoine pour les maternelles.
- Remettre du vivant sur le devant de la scène pour les maternelles.
- Projet forêt pour les maternelles les vendredis matin



# OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES



En fonction de la nature et de l'ampleur de vos projets, des autorisations d'urbanisme sont nécessaires.

Sont dispensées de toute formalité préalable, sous réserve qu'elles soient situées en dehors des secteurs sauvegardés ou protégés, les « petites » constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>.

*Quelles démarches administratives pour réaliser vos travaux ?*

*Déclaration préalable de travaux (DP) ou permis de construire (PC) ?*

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

## **Assistance pour votre demande d'urbanisme.**

Service pour s'orienter dans la constitution d'un dossier d'autorisation d'urbanisme.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

**Demande préalable de travaux et permis de construire peuvent se faire soit, en déposant votre dossier en mairie, soit par courrier, soit :**

<https://covati.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

**L'affichage de l'autorisation d'urbanisme est obligatoire sur le terrain.**

Le code de l'urbanisme impose l'affichage de l'autorisation dès son obtention. Elle doit être apposée sur le terrain de manière visible depuis le domaine public.

Cette obligation doit être appliquée si vous avez obtenu :

- Un permis de construire
- Un permis d'aménager
- Une déclaration préalable de travaux
- Un permis de démolir

**L'affichage doit être effectué pour une durée minimum de 2 mois après délivrance de l'autorisation, et, dans tous les cas, pendant toute la durée des travaux. Le défaut d'affichage sur le terrain est sanctionné par une amende prévue par les contraventions de la cinquième classe.**



## **Adresses utiles :**

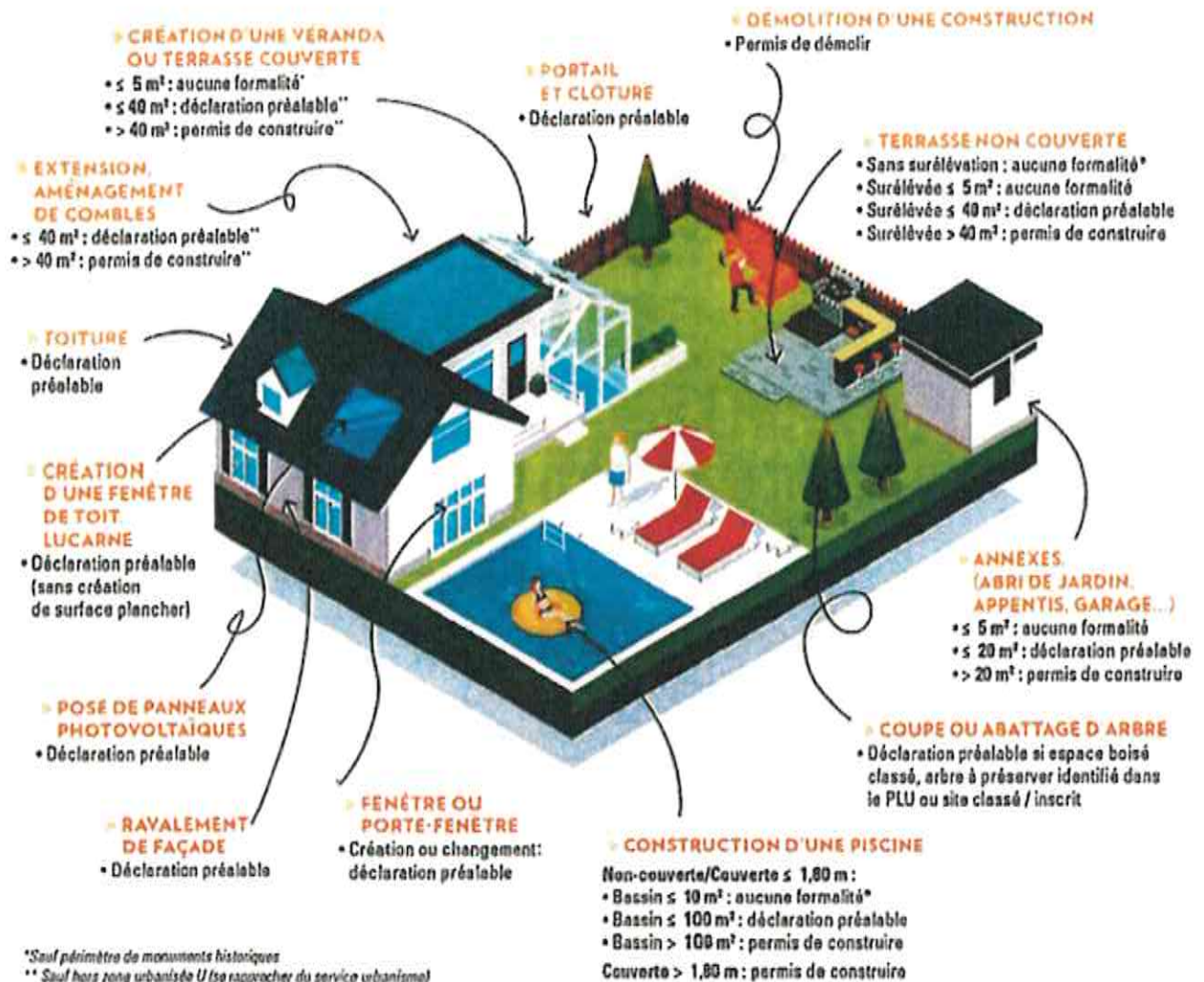
pour obtenir vos extraits d'acte de naissance : <https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>

pour tout savoir sur les aides aux logements : <https://comparateur-ade.com/aides-au-logement>

Vous informer sur les cours d'eau : [info@sentival.fr](mailto:info@sentival.fr)

## Quelles autorisations pour quels travaux ?

À quelles formalités sont soumis vos travaux et aménagements : création d'ouvertures, ajout d'une pergola, réalisation d'une extension, construction d'une piscine, édification d'une clôture et installation d'un portail...



### La déclaration d'ouverture de chantier, DOC

Dès le début des travaux, remettre à la mairie en 3 exemplaires, la déclaration d'ouverture de chantier au moyen du formulaire [cerfa 13707\\*20](#) (uniquement pour les permis de construire).

### La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, DAACT

Une fois que les travaux sont terminés, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux doit obligatoirement être remise à la mairie en 3 exemplaires au moyen du formulaire [cerfa n°13408\\*04](#).

### **IMPORTANT :**

En cas de construction nouvelle, une attestation doit en plus être jointe à la déclaration d'achèvement des travaux indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012.



# ÉVÉNEMENTIEL 2023



# 14

## JUILLET

**Cette année encore nous avons pu vous compter nombreux pour participer aux festivités.**

Malheureusement, la sécheresse ne nous a pas permis de tirer notre feu d'artifice. L'emplacement habituel n'est plus autorisé par la préfecture nous devons le réaliser en 2024 probablement au-dessus de l'étang de la venelle. Les enfants ont pu s'amuser dans un château gonflable, participer au lâcher de ballon, se faire maquillage et participer aux différents concours. Les adultes ont pu aussi se divertir avec une tombola et des concours. Guillaume notre animateur a géré l'animation et la musique, les chanteuses et chanteurs se sont vraiment fait plaisir jusqu'à tard dans la nuit.





# 17

JUIN

KOEM, groupe de musique.



# 16

JUILLET

La France en courant. Le 15 Juillet Lux a été une ville étape de la première étape (Luxeuil les bains - St Appolinaire) de la 34ème édition de la course en relais « la France en courant ».



# 26

NOVEMBRE

Marché de Noël.





# 02

## DÉCEMBRE

Aurélie, Christelle et Muriel ont accueilli nos aînés de 70 ans et plus pour leur remettre un colis gourmand. Deux personnes ont été livrées à domicile



# 03

## DÉCEMBRE

Spectacle de Noël.



# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte depuis novembre 2004. Le prêt des livres est entièrement gratuit. Elle fonctionne grâce aux bénévoles :  
SEGUIN Corinne, SEGUIN Virginie, SEGUIN Aurore, PARIZOT Andrée, JOURNET Martine, POUTEAUX Christel, LEHMANN Marie Claude.

A ce jour, c'est une centaine de lecteurs sont inscrits ainsi que les trois classes de notre école. 5000 ouvrages en fonds propres et 400 ouvrages de prêt de la médiathèque de Côte d'Or constitue l'offre pour les lecteurs. Un service de portage d'ouvrages à la « pension chez nous » est assuré par la responsable (Mme Corinne SEGUIN).

### Accueil et horaires :

- Mercredi de 16h à 17h30,
- Vendredi de 17h à 19h,
- Un samedi sur deux de 16h à 17h30.



## ASSOCIATION "ARTHELUX"

Président : M. Stéphane BOUCHON, 5 rue de l'église. Tel : 03 80 75 28 12  
Association née en 2013, elle a pour objectif "la création d'un terrain d'échanges et de rencontres culturelles" sous forme d'expression théâtrale.  
[arthelux21@gmail.com](mailto:arthelux21@gmail.com)  
Spectacles et danse Africaine.

## "LUX & CO"

Présidente : Mme Priscillia CHABERT, chemin de tré château  
06 89 63 33 19 / [luxandco21@gmail.com](mailto:luxandco21@gmail.com)  
LUX & Co a pour objectif de proposer des RDV culturels et gastronomiques en organisant ou en participant à des événements au sein de la commune de Lux. Nous espérons cette année pouvoir organiser le vide grenier en Juin et vous proposer des matinées gourmandes à thèmes afin de partager ensemble des moments chaleureux et conviviaux, de plus nous souhaiterions proposer des activités à vos enfants pour halloween, Noël et Pâques...

## "FLEURS DE LUX"

Présidente : Mme Claire PERROUSSET, rue de l'église 03.80.75.50.26  
[fleursdelux@gmail.com](mailto:fleursdelux@gmail.com)  
Trucs, troc, échanges, conseils, pour tous ceux qui ont la main verte ou qui voudraient l'acquérir.





## "FOYER RURAL"



Président : M. Jacques REUMAUX, Tél : 06.22.69.26.91

Le Foyer organise de nombreuses manifestations (festival des caves, expositions ...). Le Foyer rural de LUX est membre de l'ADDAMIR 21, Fédération qui représente les Foyers ruraux en Côte d'OR. 30

Le Foyer rural de Lux espère la reprise de ses activités hebdomadaires : Aéroboxe, Yoga et Comédie musicale.

Il reste aussi ouvert à toute proposition d'activité propre à enrichir la vie sociale du village.

## "ETOILE SPORTIVE DE LUX SECTION TENNIS"




Président : M. Richard PLAT [etoileportivedelux@yahoo.fr](mailto:etoileportivedelux@yahoo.fr)

L'association "Etoile Sportive de Lux" assure la gestion du court de tennis. Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'un des membres du bureau : Alain LALIE : ADRESSE ?

## "COMITÉ DE JUMELAGE DE LUX 21 AVEC LUX 31"



Président : M. Nicolas BACHOTET, Tél : 06.71.14.12.12 [comite.jumelage21-31@orange.fr](mailto:comite.jumelage21-31@orange.fr)

 Comité de Jumelage de Lux 21 avec Lux 31

Le comité de jumelage est une association loi 1901 qui organise des rencontres entre les habitants de notre village et ceux de Lux en Haute Garonne.

Depuis 1998, chaque année pour le week-end de l'Ascension, les luxois Côte-d'Oriens et du Lauragais se retrouvent pour trois jours de festivités. Ces rencontres permettent de découvrir à tour de rôle le patrimoine culturel et la gastronomie des deux régions.

Les 18 et 19 mai 2023 nous avons fêté les 25 ans du comité de jumelage en présence de 40 Luxois 31.

Le programme de cette rencontre a débuté le jeudi matin par la visite de la brasserie « la Luxoise » suivi d'une dégustation.

Le deuxième jour fut consacré à la découverte du vignoble de Chablis, la visite du domaine Jean Marc BROCARD et un passage par Noyers sur serein. L'aspect festif n'a pas été oublié avec des repas typiquement bourguignons proposés à nos hôtes.

Le 26 novembre 2023, nous étions présents sur le marché de Noël de Lux 21 avec nos traditionnels œufs en meurette et des décorations de Noël.

**Cette année, la 24<sup>ème</sup> rencontre entre LUX 31 et LUX 21 aura lieu du 08 au 11 mai 2024 en terre Lauragaise.**

Nous vous attendons nombreux pour participer à ce voyage (Bulletins d'inscription dans les boîtes aux lettres prochainement).







### "LA GAULE LUXOISE"

Président : M. Fabrice CARTAUT, Tél: 06.86.32.68.58  
Cette société de pêche gère l'étang de la Venelle.



### "LA DIANE"

Président : M. Rémi POUTEAUX  
Chasse aux bois communaux un dimanche sur deux + les jours fériés du 23 octobre 2022 au 28 février 2023



### "L'ASSOCIATION FONCIÈRE"

Président : M.Christian. BAILLET, Tél:03.80.75.39.73 [christianb.lux@free.fr](mailto:christianb.lux@free.fr)  
L'association foncière est chargée de la gestion, d'aménagement foncier et l'entretien des chemins et fossés.

"Chaque année, nous organisons une journée de travaux pour reboucher les trous des chemins AF et commune. Nous veillons aussi à l'entretien des fossés en fonction de la réglementation DDT.

Merci d'avance pour le respect des chemins." Le président, Christian BAILLET



### "L'ASSOCIATION SAINT MICHEL"

Président : M. Bernard BACHOTET, Tél: 03.80.75.35.59  
Cette association loi 1901 a été créée en 1990 et a pris le nom de la chapelle jouxtant l'église.

Elle a pour vocation d'assurer l'entretien périodique, l'aménagement de l'intérieur de l'édifice.

Le chauffage, la sonorisation, l'achat d'un nouveau chemin de croix et la réparation de la grosse cloche ont été les principales réalisations de l'association depuis sa création.

La « Saint Michel » assure également tous les services indispensables à un lieu de culte et met à disposition l'église comme salle culturelle d'une parfaite acoustique.

L'association a un accord avec la paroisse d'Is sur Tille pour le financement du combustible nécessaire au chauffage de l'église pendant les offices.

Un nettoyage complet est effectué annuellement et est ouvert à tous. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé cette année à ce travail.

L'association était présente sur le marché de Noël le 26 novembre 2023 pour vous proposer différents objets (crèches, tissus, boules de Noël ...) confectionnés à la main.

L'argent récolté a permis d'investir dans du petit matériel pour organiser la veillée de Noël et servira à financer le fleurissement de l'église lors des offices.





**"LES PETITS LUXOIS"**  
**lesptitsluxois@gmail.com**

"Chers Luxois,  
L'association des p'tits Luxois est une association de parents d'élèves de l'école de notre village, créée il y a deux ans.

Elle s'organise autour d'une équipe de bénévoles, portés par l'envie de faire naître plein de petits bonheurs pour les enfants.

Soutenir les projets du corps enseignant en reversant des subventions issues du bénéfice tirés de nos événements, proposer aux enfants de partager des moments de convivialité avec leurs copains en dehors de l'école.

Voilà ce qui nous tient à cœur.

L'année 2024 s'annonce pleine de projets que nous seront ravis de partager avec vous.

Nous vous remercions de répondre toujours plus présent à nos événements.  
A bientôt !!!!!"

#### **Calendrier :**

- **09/03 Carnaval (les p'tits Luxois et la bibliothèque)**
- **31/03 Chasse aux œufs (les p'tits Luxois et la bibliothèque et mairie)**
- **04/05 Marché de printemps (les p'tits Luxois)**
- **08/05 Cérémonie du 8 mai**
- **02/06 Vide grenier (LUX & CO)**
- **18/06 Appel du 18 JUIN**
- **Juin fête de la musique**
- **Juin fête des écoles**
- **14/07 14 juillet**
- **01/09 Jambon a la broche (jumelage 21-31)**
- **Septembre Apéro concert de rentrée (Les P'tits Luxois)**
- **Octobre Halloween**
- **11/11 Armistice (14/18)**
- **01/12 St Nicolas (Associassions et mairie)**
- **Décembre animations de Noël**

# ENFANTS/NAISSANCES

FÉLICITATIONS !



## LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les parents doivent demander directement au Relais petite enfance à Is-sur-Tille ([rpe@covati.fr](mailto:rpe@covati.fr)) pour avoir une liste actualisée.

### Isabelle BACHOTET AIMO

2 rente de Dame Alix  
Tél : 03 80 75 31 85

### Aurélie TOURNOIS

7 rue de Saulx Tavanés  
Tél : 06 64 10 07 16

### Gaëlle COLIN

22 rue de Saulx Tavanés  
Tél : 07 66 53 17 70

### Corinne SEGUIN

2 rue de la gare  
Tél : 03 80 75 39 07

### Cindy LANDROT

3 rue du moulin  
Tél : 06 88 71 44 68



Les parents doivent demander directement au Relais petite enfance à Is-sur-Tille ([rpe@covati.fr](mailto:rpe@covati.fr)) pour avoir une liste actualisée.

### Priscilla DUFETELLE

50 rue de Saulx Tavanés  
Tél : 06 41 77 64 36

### Le Relais Petite Enfance Structure Multi accueil

21 rue du Général de Gaulle  
21120 Is-sur-Tille  
Tél : 03 80 75 57 42

### Aline HUOT

7 rue de l'égalité  
Tél : 03 45 11 90 94



# ENFANTS/NAISSANCES

FÉLICITATIONS !



## PÉDIATRE

Une pédiatre est installée à Is-sur-Tille. Ariane RIBBENS, pédiatre, 8 rue Pierre et Marie Curie, 21120 Is-sur-Tille. Tél :03 80 75 69 72.

## NAISSANCE

- Eloane, Lou NAOUR née le 13 mai 2023
- Lewis, Yves, Carlos AMARAL né le 26 mai 2023
- Salomé, Marie, Chantal OLIVIER née le 3 juin 2023
- Méryl, Marie, Nathalie PICHY née le 5 juillet 2023
- Adrien, Francois, Claude LAW-KI né le 22 juillet 2023
- Elana, Christine, Colette ONCLE née le 26 décembre 2023



ELOANE



LEWIS



SALOMÉ



MÉRYL



ADRIEN

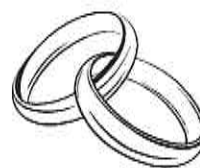


ELANA

# MARIAGE

- CARTAUT Isabelle et RADIX Gérald le 26 avril 2023
- MAGNOUX Lucie et MUNSCHI Côme le 27 mai 2023
- LAGRANGE Jacqueline et DAUJON Jean Louis le 27 mai 2023
- THIRION Valérie et AMIARD Mathieu Jean le 26 août 2023

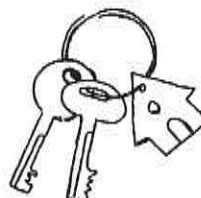
**FÉLICITATIONS !**



# NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

- Benjamin ENFER et Claire BORNOT
- Guillaume BELLANGER et Céline SKOWRON
- Gilles SEBILLON et Anaïs DE FREITAS
- Joey BERTEAUD et Sandra CHOPARD
- Prescillia SANCHEZ-BELGIT et Valentin BACHOTET

**FÉLICITATIONS !**



# DÉCÈS

- CARTAUT Gabriel 9 juillet 2023
- ROY Jacqueline 11 juillet 2023
- GUEDIN Caroline 24 juillet 2023



# BON À SAVOIR

## PHARMACIE

### Is-sur-Tille :

- Pharmacie Barrière & associé 2 avenue Carnot. Tél : 03 80 95 01 82
- Pharmacie des 3 Rivières 2 place Général Leclerc. Tél : 03 80 95 52 22
- Pharmacie de la Tille 36 Grande Rue. Tél : 03 80 95 18 38

### Selongey :

- Pharmacie Centrale Place des Halles. Tél : 03 80 75 70 52

### Fontaine-Française :

- Pharmacie Reichenbach 29 rue de la Maladière. Tél : 03 80 75 80 16

## NUMÉRO UTILES

### Médecins Dijon

Tél : 03 80 59 80 80

### SOS mains

Tél : 03 80 70 38 38

### SOS kiné

Tél : 03 80 52 19 99

### Police secours

Tél : 17 (ou mobile : 117)

### Samu

Tél : 15 (ou mobile : 115)

### Pompiers

Tél : 18 (ou mobile 118)

### Numéro d'urgence européen

Tél : 112

### Police Is-sur-Tille

Tél : 03 80 74 51 53

### Centre antipoison

Tél : 03 80 29 37 97

### Urgence gaz

Tél : 0 810 433 021

### Urgence EDF

Tél : 0 810 333 021

### Urgence service des eaux

Tél : 0 810 874 874

## PANNEAUPOCKET

La Mairie de Lux met à votre disposition l'application informatique "PANNEAUPOCKET", sur téléphone portable.

Cela vous permettra d'être informé en temps réel des événements affectant la vie de la commune.



**PANNEAUPOCKET**

Informe et Alerte les habitants

# EMBALLAGES + PAPIERS



Emballages en métal

Tous les papiers

Bouteilles et flacons en plastique

Cartonnets et briques alimentaires

Tous les emballages en plastique : Pots, barquettes, Blisters, sacs, films...



- EN VRAC DANS LE BAC
- BIEN VIDER
- INUTILE DE RINCER
- NE PAS IMBRIQUER, PLUTÔT APLATIR
- LES GROS CARTONS EN DÉCHÈTERIE

# VERRE

emballages en verre uniquement

Disponible dans votre commune



- BIEN VIDER
- INUTILE DE RINCER

# BIODECHETS



Epluchures de fruits et légumes  
Restes de repas (os, arêtes, riz, pain, pâtes...)  
Marc de café, filtres, sachet de thé...  
Essuie-tout mouchoirs en papier  
rouleau de papier toilette...

[www.smom.fr](http://www.smom.fr)

SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES • RUE DU TRIAGE - 21120 IS-SUR-TILLE • 03 80 95 21 10 • COMMUNICATION@SMOM.FR

Som.30/12/2023

[www.smom.fr](http://www.smom.fr)

## JOURS DE COLLECTE

OMR + TR

**Lundi**

- Arceau | Avelanges
- Beire-le-Châtel | Bouvenois
- Chazeuil
- Courtivron | Crecey-sur-Tille
- Diény | Foncegrive
- Frenois | Lamargelle
- Léry | Luxerols
- Marey-sur-Tille | Moloy
- Orville | Poiseul-la-Grange
- Poiseul-Saulx | Saulx-le-Duc
- Selongey | Tansul
- Vernois-les-Vesvres
- Véronnes | Villey-sur-Tille

**Mardi**

- Brétigny | Chaume-et-Courchamp
- Clénay | Flacey | Is-sur-Tille
- Mirebeau-sur-Beze
- Montigny-Mornay-la-Villeneuve
- Norges-la-Ville | Orain
- Pouilly-sur-Vingeanne
- Sacquenay
- Saint-Maurice-sur-Vingeanne
- Saint-Seine-sur-Vingeanne

**Mercredi**

- Belleneuve | Bligny-le-Sec
- Bordes-Pillot | Champagny
- Chanceaux | Daros
- Épagny
- Étaules | Fromenteau
- Magry-Saint-Médard
- Messigny-et-Vantoux | Orgeux
- Panges | Pellerey
- Poncey-sur-Fignon
- Prenois
- Ruffey-les-Échirey | Savolles
- Trouhaut | Turcey
- Villoite-Saint-Seine
- Val-Suzon

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L 25
4 J	4 D	4 L 10	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L 6	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L 10	6 J
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L 2	8 J	8 V	8 L 15	8 M	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L 24
11 J	11 D	11 L 11	11 J	11 S	11 M
12 V	12 L 7	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L 20	13 J
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 L 3	15 J	15 V	15 L 16	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L 25
18 J	18 D	18 L 12	18 J	18 S	18 M
19 V	19 L 8	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L 21	20 J
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 L 4	22 J	22 V	22 L 17	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L 26
25 J	25 D	25 L 15	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L 9	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L 22	27 J
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L 5	29 J	29 V	29 L 18	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	

## JOURS DE COLLECTE

OMR + TR

**Jeudi**

- Beaumont-sur-Vingeanne
- Bèze | Bligny-sur-Vingeanne
- Bordes-Bricard | Brognon
- Bourbonnais | Costres
- Chaignay
- Champagne-sur-Vingeanne
- Curti-Saint-Seine
- Dampierre-et-Floy
- Échevannes
- Fontaine-Française
- Fontenelle | Francheville
- Froidville | Germeaux
- Licy-sur-Vingeanne | Lux
- Noiron-sur-Beze | Pichanges
- Saint-Martin-du-Mont (Bourg)
- Saint-Seine-l'Abbaye
- Saint-Julien | Saussy
- Spoey | Tanay | TI-Châtel
- Vaux-Saulx | Vernot
- Villecomte
- Vévigney

**Vendredi**

- Asnières-les-Dijon
- Avot | Barjon | Bellefond
- Bézuotte
- Busserotte-et-Montenaillie
- Bussières | Charms
- Cheuge | Courfont | Culseroy
- Cussy-les-Forges
- Fraignot-et-Vesvotte
- Grancey-le-Château - Neuville
- Jancigny | Le Meix
- Marcilly-sur-Tille
- Marsannay-le-Bois
- Orilly | Renève
- Salves | Savigny-le-Sec
- Trochères



Contenants à sortir la veille au soir impérativement !

Collecte emballages et papiers

Collecte ordures ménagères résiduelles

Jours fériés : suivez les flèches (ordures ménagères et collectes sélectives)



**JOURS DE COLLECTE**

OMR + TRI

**Lundi**

Arceau | Avelanges  
Beire-le-Châtel | Bousinois  
Chazeau  
Courtivron | Crecey-sur-Tille  
Dinay | Foncegrive  
Frenois | Lamargelle  
Léry | Luneris  
Marey-sur-Tille | Moloy  
Orville | Poiseul-la-Grange  
Poiseul-les-Saulx | Saule-le-Duc  
Selongey | Tarsul  
Vermais-les-Vesvres  
Veronnes | Villey-sur-Tille

**Mardi**

Brétigny | Chaume-et-Courchamp  
Cléray | Flacey | Is-sur-Tille  
Mirebeau-sur-Bèze  
Montigny-Mornay-la-Neuve  
Norges-la-Ville | Orain  
Pouilly-sur-Vingeanne  
Sacquenay  
Saint-Maurice-sur-Vingeanne  
Saint-Seine-sur-Vingeanne

**Mercredi**

Belleneuve | Bligny-le-Sec  
Bordes-Fillot | Champagny  
Chanceaux | Darois  
Épagny  
Étaules | Fromenteau  
Magny-Saint-Médard  
Meiskroy-et-Vantoux | Orgeux  
Panges | Pellerey  
Poncey-sur-Fignon  
Frenois  
Ruffey-les-Echirey | Savolles  
Trouhaut | Turcey  
Villette-Saint-Seine  
Val-Suzon

Juliet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L 27	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L 36	2 M	2 S	2 L 49
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L 45	4 M
5 V	5 L 32	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L 41	7 J	7 S
8 L 28	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L 37	9 M	9 S	9 L 50
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L 33	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L 42	14 J	14 S
15 L 29	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L 39	16 M	16 S	16 L 51
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L 47	18 M
19 V	19 L 34	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L 43	21 J	21 S
22 L 30	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L 39	23 M	23 S	23 L 52
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L 48	25 M
26 V	26 L 35	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L 44	28 J	28 S
29 L 31	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L 40	30 M	30 S	30 L 01
31 M	31 S		31 J		31 M

**JOURS DE COLLECTE**

OMR + TRI

**Jeudi**

Beaumont-sur-Vingeanne  
Bèze | Bligny-sur-Vingeanne  
Bordes-Bricard | Brognon  
Bourberain | Cestres  
Chaignay  
Champagne-sur-Vingeanne  
Curtil-Saint-Seine  
Dampierre-et-Floy  
Echevannes  
Fontaine-Française  
Fontenelle | Francheville  
Froidville | Germeaux  
Licy-sur-Vingeanne | Lux  
Noiron-sur-Bèze | Pichanges  
Saint-Martin-du-Mont (Bourg)  
Saint-Seine-Abbaye  
Saint-Julien | Soussy  
Spoy | Tanay | Th-Châtel  
Vaux-Saulx | Verzet  
Villecomte  
Vévigny

**Vendredi**

Asnières-les-Dijon  
Avot | Barjon | Bellefond  
Bézoutte  
Bussierotte-et-Montenaille  
Bussières | Charmes  
Cheuge | Courton | Cuisery  
Cussey-les-Forges  
Fraisnot-et-Vesvrotte  
Grancey-le-Château - Neuville  
Jancigny | Le-Meix  
Marcilly-sur-Tille  
Marsannay-le-Bois  
Ostilly | Rénève  
Sâlines | Savigny-le-Sec  
Trochères



Contenants à sortir la veille au soir impérativement!

Collecte emballages et papiers

Collecte ordures ménagères résiduelles

jours fériés : suivez les flèches (ordures ménagères et collectes sélectives)

**LE 07 MAI 2024 : CE QUI PEUT ÊTRE RAMASSÉ**

**Objet d'origine sanitaire :**

WC, bidet, lavabo, baignoire, robinetterie...

**Objet d'origine ménagère :**

Frigidaire, lave-linge, lave-vaisselle, gazinière...

**Vieux mobiliers :**

Canapé, lit, armoire, chaise, buffet, table...

**Objets divers :**

Vélo, cyclomoteur, poêle à bois, tuyau...

**Matières diverses :**

Cartons pliés, ferraille, non ferreux, cartons de linge, bibelots, livres...

**FAQ**

**Pourquoi tous les plastiques ne peuvent-ils pas être recyclés ?**  
Aujourd'hui seuls les flocons et bouteilles en plastique sont dans les consignes de tri. Ils sont majoritairement composés de deux types de plastique (le PET et le PEHD) qui ont des filières de recyclage et pour lesquels il existe des débouchés. De plus, le centre de tri de Dijon Métropole n'est pas en mesure de traiter les autres emballages plastiques actuellement.

**LE SMOM VEND AUSSI DES COMPOSTEURS**

**3 modèles disponibles**  
avec composteur, bio-wash et guide pratique

**Modèle bois 400L**



**35€**

**Modèle plastique 450L**



**25€**

**Modèle plastique 800L**



**40€**



## Val'agroéquipements

### Services proposés :

- Entretien et réparation de matériels agricoles.
- Chaudronnerie et soudure.
- Conseil et mise en route de matériel neuf.
- Création, modification et montage de machines agricoles.



Valentin BACHOTET

11 Bis Rue Armand Belot, 21120 LUX

Tél : 07 86 21 59 86

E-mail : val.agroequipements@gmail.com



- Reiki - Calinothérapie -  
- Lithothérapie -  
En face du 1 bis rue Armand Belot  
21120 LUX  
06.60.27.16.19  
CarPaixDitAime1888948@outlook.fr  
Site Facebook : CarPaixDitAime

## "Chez Nous"

MAISON Maison de Retraite



Directeur Général :  
Mme ULRICH Bernadette  
5, avenue de la Forêt de veours  
21120 LUX  
Tél. 03 80 75 34 11  
cheznous.maisonde retraite@orange.fr

## Auto Home 21

Le Garage Mobile



Entretien et réparations véhicules  
toutes marques à domicile.

Montage de pneus.

Dépannage / Remorquage.

06 79 16 06 00

SIRET : 8242524200010

autohome21garagemobile@gmail.com



LES  
GOURMANDISES  
DU MOULIN

12 rue du centre  
21120 LUX  
03.80.75.17.03



PROFESSIONNELS  
EN PIERRE RECONSTITUÉE  
ET BÉTON DÉCORATIF

Tél. : 03 80 75 22 22

I.D.E. sas

Impression

Design Emballage

Tél.: 03 80 95 47 96



**SARL LEHMANN RENAUD** PÈRE ET FILS  
Carrelage, Faïences, Pierre et Escalier  
Moquette, Parquet collé et flottant

3, chemin de la Terrière 21120 LUX  
Tél./fax 03 80 75 35 73 ♦ 06 81 65 33 78  
lehmann.carrelage@wanadoo.fr ♦ www.lehmann-carrelage.fr

Macon de père en fils depuis 1969

**SARL LACRUCHE FILS** 21120 LUX

- Maçonnerie, Rénovation, Placoplâtre
- Aménagement des Combles
- Ravalement de façade, Réfection de murs en lave
- Aménagement Extérieur, Dallage, Pavés

16 rue Saulx Tavannes - 21120 LUX  
Tél. : 03 80 75 37 08 - Fax : 03 80 75 32 20  
Port : 06 74 36 56 58  
e-mail : lacruchefils@yahoo.fr

### Entretien espace vert

Taille / Tonte ...

Rouslan REUMAUX

06 60 26 07 56

### Pilotage de drone

Prise de vues aérienne

Inspection Technique

Thermographie

Photo / Video


airvert@gmail.com

air.vert

21120 LUX





 **TRANS SERVICE**  
CHARLES PÉCHEUX

DARRIGN VERNEY  
RESPONSABLE DES VENTES

2, J. NORD - RUE PIERRE COT  
71100 CHALON SUR SAÔNE - FRANCE  
TEL. +33 (0)3 80 75 57 70 05 - FAX +33 (0)3 80 75 57 05  
MOBILE +33 (0)6 15 15 05 27  
E-MAIL : darrign.verney@trans-service.com  
www.charlesandrie.com

PEINTURE • PAPIERS PEINTS  
RAVALEMENTS DE FAÇADES  
AMÉNAGEMENT COMBLES  
POSE VELUX • PLAQUISTE • ISOLATION



**Jacky GODEFROY**  
MAÎTRE-ARTISAN

3, Avenue de la Forêt de Vézou  
21100 LUX

☎ 03 80 75 34 47


**T.L.G.** 

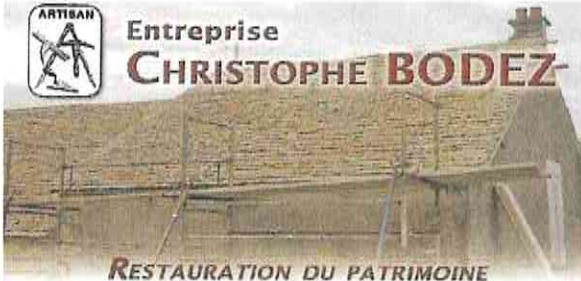
**Transports L'HOMEL GUILLAUME**  
2 bis impasse L. de Vinci  
21120 LUX  
Tél: 06 84 70 84 59  
Fax: 03 80 75 36 73

**TRADI COUVERTURE**  
Nicolas BARATO

**COUVERTURE-ZINGUERIE-CUIVRE**  
Neuf et rénovation  
Pose de fenêtres de toit - Démoussage toitures

40 rue de Saulx-Tavanes - 21120 LUX  
Tél. **03 80 75 31 25**

 Entreprise  
**CHRISTOPHE BODEZ**



RESTAURATION DU PATRIMOINE  
ASSÈCHEMENT ET TRAITEMENT DE L'HUMIDITÉ



Tél. :  
03 80 75 34 20

**DIJON CÉRÉALES**

 GROUPE  
**soufflet**

Collecte de céréales  
tél. : 03 80 75 38 92

  
**AMARAL PHILIPPE**

ORIENTATION AGRICOLE - LES RESSOURCES  
AGRICOLES - AGRICULTURE - COMMERCE

**SARL BACHOTET Agri TP Environnement**

 1 rue de la gare 21120 LUX  [sarl.bachotet@parangs.fr](mailto:sarl.bachotet@parangs.fr)  
 Alexandre : 06-84-75-07-06  Nicolas : 06-71-14-13-12



Prestation de services en agriculture

Location  
Broyage  
Terrassement  
Élagage  
Broyage de végétaux  
Bennes TP  
Transport

